



Répondre aux exigences de reporting de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive)

 Durée 14 heures 2 jours	 Prérequis Maîtriser les processus de l'entreprise	 Public concerné Toutes les personnes activement impliquées dans le rapport de durabilité (provenant de diverses fonctions de l'entreprise telles que la gestion de la durabilité, la gestion, les ressources humaines, l'audit, le contrôle de gestion)
 Qualification Intervenant (e)(s) Conseille-ère HSE	 Moyens pédagogiques <ul style="list-style-type: none">• Présentation didactique• REX formateur• Libres échanges	 Effectif maximum 10 personnes
		 Modalités d'évaluations Evaluation de l'atteinte des objectifs de la formation par les stagiaires en fin de formation.

Objectifs

- Découvrir comment le CSRD, l'ESRS et la taxonomie européenne
- s'interconnectent dans les rapports sur le développement durable.
- Disposer d'un aperçu complet de l'ESRS et apprendre à s'y retrouver dans le processus de reporting.
- Découvrir les étapes nécessaires au reporting développement durable dans son organisation et définir son rôle.
- Réaliser une évaluation de matérialité et élaborer une matrice de matérialité.
- Analyser les meilleures pratiques du secteur, comprendre les défis en matière de reporting et formuler des stratégies efficaces.

Programme

- Introduction au rapport de durabilité
- Les fondamentaux de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD)
- Description des ESRS
- Lien avec la Taxonomie
- Le processus de reporting
- Principaux défis, pièges et bonnes pratiques
- Premières étapes vers le reporting

Le + DEKRA

- La dématérialisation de la formation,
- Les formateurs, des experts techniques et un réseau de partenaires en France,
- Une méthodologie éprouvée,
- Une pédagogie innovante,
- Un espace client,
- Une démarche RSE avec la fourniture de 90% de nos livrets sous format digital.

Flashez ce QRCode pour accéder à notre site internet



Modalités d'accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers de sa mission Handicap et mettra tout en œuvre pour la pleine réussite de ses formations



Répondre aux exigences de reporting de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive)